Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 29 (1891)

Heft: 18

Artikel: Musiques militaires

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192325

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le vendredi 15 mai, au soir, M. Cottier, détenteur de la cantine, fera donner un grand concert au profit du monument Davel.

Des trains du soir, partant à 10 h. 25 pour Villeneuve, et à 10 h. 28 pour Genève, faciliteront tout particulièrement les nombreux visiteurs des bords du Léman.

L. M.

Un chapeau de dame

A LA REPRÉSENTATION DE « CARMEN ».

Un de nos amis, qui avait assisté à la représentation de *Carmen*, nous racontait hier ce petit incident :

Trois messieurs se trouvaient placés derrière une dame dont la coiffure avait réellement des proportions exagérées, soit en hauteur, soit en largeur; un vrai monument, quoi! L'un d'eux. prenant son langage le plus doux, se penche vers le grand chapeau et lui dit: « Madame, veuillez m'excuser, mais je vous assure que votre coiffure nous empêche totalement de jouir du spectacle. Par moments, les trois quarts de la scène nous sont cachés... Est-ce que vous auriez peut-être l'extrême obligeance et l'amabilité de l'ôter?... Vous nous feriez grand plaisir. »

La dame fit la moue, fronça le sourcil et ne répondit mot. Mais, après un moment de réflexion, la raison prenant le dessus, elle arrache avec vivacité une épingle, forme épée, de 20 centimètres de long, enlève le monument et le pose sur ses genoux.

Un ah!... de soulagement partit du banc qui était derrière elle; et la scène apparut.

Faut-il le répéter encore?... A Genève, les dames sont obligées, conformément au règlement, de laisser leur chapeau au vestiaire. Elles n'entrent au spectacle qu'à cette condition rigoureusement observée. Une dame de Lausanne qui s'y trouvait, la semaine dernière, nous disait qu'elle n'avait pu échapper à la règle générale, quoiqu'elle fit remarquer que sa coiffure ne consistait qu'en une simple et petite capote, très basse, et qui ne pouvait gêner personne. Elle dut la déposer au vestiaire.

Quand l'administration de notre théâtre osera-t-elle imiter celle de Genève?...

Citons à ce propos ce que M^{me} Marguerite de Fonclose, du journal de *La Mode en famille*, disait l'autre jour dans sa spirituelle chronique:

« Puisque j'en suis à la question des coiffures du soir, laissez-moi vous dire, mesdames et amies, combien tout le monde est d'accord pour blamer l'usage des grands chapeaux au théâtre. Et on va bien là un peu pour être vue, n'est-ce pas? mais on y va surtout pour voir. Et l'on s'abriterait le visage derrière de larges éventails, des parasols, des cabrio-

lets, que sais-je, moi? Et surtout on commettrait l'inexcusable maladresse de gèner ses voisins, au risque d'être le lendemain gênée par eux? Non, pas de grands chapeaux le soir, ni au théâtre, ni au concert.

» Si l'usage ou le lieu ne permettent pas de s'y montrer en robe de soirée, si le chapeau devient par conséquent l'accessoire obligé de la toilette de ville, portez le chapeau petit, tout petit, aussi peu chapeau et autant coiffure que possible. Choisissez-le brillant comme un joyau, vaporeux comme un souffle, gracieux comme un bouquet délicat, mais qu'il ne cache rien, ou presque rien, de vos cheveux et de votre visage.

» Notez que, de cette façon, les fauteuils d'orchestre continueront d'être des places fort commodes, et que l'on continuera de les fréquenter au lieu de les fuir... comme on commence à le faire. Car sait-on si quelque malencontreux chapeau ne viendra pas vous cacher tout ou partie de la scène? Donc, au nom de votre beauté et au nom de la commodité de tout le monde, pas de grands chapeaux au théâtre. »

Notre petit voyage ici-bas.

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt les curieux détails qui suivent, empruntés à M. André Balz, l'un des collaborateurs du XIXº Siècle. On y remarquera de judicieuses observations sur notre manière de vivre.

« S'il faut en croire Buffon, vers la fin du siècle dernier, la durée de la vie movenne était de trente-trois ans et cinq mois. Aujourd'hui, sur mille nouveaux-nés, on compte 504 survivants à quarante-cinq ans, et 498 à 46 ans, ce qui porte à quarante-cinq ans et huit mois l'âge où la vie et la mort se font équilibre. Ainsi, depuis un siècle, les chances de vivre n'ont pas cessé d'augmenter. Sans doute, la mortalité du premier âge est toujours très forte, et pourtant on a trois chances de vivre contre une de mourir avant trois ans, et une chance de vivre contre trois de mourir avant soixante-neuf ans.

» On a remarqué qu'en général les femmes ont la vie plus dure que les hommes. Il est vrai que, jusqu'à cinquante ans, la supériorité numérique des survivants est acquise au sexe masculin, qui ne connaît pas l'âge critique. Mais quand la femme est parvenue à franchir ce cap des Tourmentes, elle prend avantageusement sa revanche. Avis aux gendres dont les belles-mamans frisent la soixantaine. Elles ne meurent plus.

» Cette remarque a été faite un peu partout. Il faut attribuer ce résultat à la condition même de la femme et à ses qualités propres : sobriété, tempérance, habitudes calmes et régulières que troublent bien rarement les luttes quotidiennes pour l'existence. Les hommes, au contraire, ne meurent guère, comme on dit, de leur belle mort. Leur situation dans la famille implique une responsabilité plus grande, partant plus de fatigues. Ils sont toujours sur la brèche, à l'honneur, si l'on veut, mais surtout à la peine. Tracas des affaires, excès de travail, excès de plaisir, mille causes d'usure recherchées ou volontairement acceptées préviennent ou interrompent brusquement la vieillesse, et il est peut-être moins paradoxal qu'on ne suppose d'affirmer que cette espèce de suicide lent est la règle et la mort naturelle l'exception.

» Et pourtant, en dépit de tant de causes de destruction, il n'en est pas moins rassurant de songer que partout la durée de la vie humaine n'a cessé de s'accroître. Les épidémies sont plus rares ou ne moissonnent plus à pleine faux les générations. On sait par quelles mesures on peut les enrayer ou en circonscrire le foyer. D'un autre côté, les applications de l'hygiène, les lois d'assistance, les associations charitables contre la misère et pour la protection de l'enfance, ont également contribué à ce recul de la mortalité. »

Musiques militaires.

Voici de curieux détails sur les diverses transformations subies par les musiques militaires en France, dès le moyenâge.

Au moyen-âge, la musique militaire était inconnue; les troupes de cavalerie se servaient de clairons pour appeler aux armes; l'olifant des chevaliers conviait les soldats à la rescousse.

Les Français n'ont connu la musique militaire que sous le règne de Louis XII, à l'époque des guerres d'Italie. Sous Louis XIV, le régiment de Champagne marchait au son de vingt-quatre violons; le grand Condé emmenait toujours ses violons en campagne.

Au commencement du siècle dernier, la musique militaire consistait en cornemuses pour les dragons, fifres et tambours pour l'infanterie, trompettes et timbales pour la cavalerie et hautbois pour les mousquetaires à cheval.

L'institution régulière des musiques militaires date du 1er juin 1773.

Vers cette époque, on tint à honneur d'avoir une musique pour égayer les banquets des états-majors; la clarinette allemande et la grosse caisse des Turcs furent alors ajoutées. Ces musiques étaient entretenues aux frais des officiers.

Au commencement de la Révolution, des ordonnances prescrivirent aux musiques militaires de jouer quand on portait les drapeaux, pendant les parades et les défilés; un peu plus tard, le corps municipal de Paris prit à sa charge les dépenses d'un corps de musique de quatre-vingts instrumentises, pour la plupart enfants de troupe. Ce

corps devint la musique de la garde nationale parisienne; il forma une école gratuite, destinée à fournir à la cavalerie des trompettes et, à toute l'armée, des musiciens de corps; ce fut là l'origine du Conservatoire.

Actuellement, il existe, en temps de paix, dans les régiments de cavalerie, des fanfares organisées avec les trompettes désignées par le maréchal-des-logis trompette major.

Chacune des dix-neuf brigades d'artillerie possède une musique ayant la même organisation que celle des régiments d'infanterie.

Sous le gouvernement de Juillet, les musiques se recrutaient par le Gymnase musical de Paris; elles pouvaient avoir des musiciens gagistes; les chefs de musique avaient le rang de sergent-major; ils étaient choisis par les colonels. Les musiques des régiments d'infanterie furent, pendant cette période, assez médiocres; celles des régiments du génie avaient seulement une valeur réelle.

La musique de la garde municipale et celle de certaines légions de la garde nationale, composées d'artistes des théâtres lyriques, étaient des orchestres militaires de premier ordre.

Sous le second Empire, les musiques recurent une nouvelle organisation.

L'adoption des instruments Sax leur donna une grande puissance; elles se recrutèrent par des engagements d'artistes, élèves musiciens et de gagistes. Les chefs de musique furent assimilés aux sous-lieutenants; il fut créé un sous-chef ayant rang d'adjudant, et les chefs étaient choisis, après concours, parmi les sous-chefs. Cette organisation a élé conservée: chaque musique comprend trente-huit soldats musiciens et un certain nombre d'élèves. Les musiques des régiments du génie ont gardé leur supériorité; c'est l'ancien chef de musique du premier régiment du génie, M. Wettge, qui a remplacé M. Sellenick à la garde républicaine, dont la réputation est universelle.

(La Vie de famille.)

A propos de singes.

Une très curieuse révélation vient d'être faite à la Société géographique de Paris par M. Bonvalot, qui, en compagnie d'un jeune prince d'Orléans, vient de traverser l'Asie centrale.

Sur les hauteurs du Thibet, c'est-àdire à 5,500 mètres au-dessus de la mer, il a signalé la présence de singes. Des singes au milieu des neiges, alors qu'ils habitent exclusivement les pays chauds, voilà qui est certainement une merveille.

Ce fait va sans doute réveiller entre les savants une question depuis quelque temps endormie. On sait que nombre d'anthropologistes placent le berceau de la race humaine en Asie, et précisément au Thibet. C'est là, d'après eux, qu'habitaient nos premiers parents, c'est de là que leurs descendants sont partis pour se répandre sur la terre. Or plusieurs de ces mêmes savants veulent, on le sait, que notre origine soit simiesque, que nous soyons des singes perfectionnés, qu'Adam ait eu quatre mains et

un corps velu, qu'Eve n'ait été qu'une simple guenon. La déclaration de M. Bonvalot va donc réveiller cette vieille querelle, et les darwinistes doivent se frotter les mains. S'il y a des singes au Thibet, nous sommes leurs fils; qui oscrait en douter?

« Moi, s'écrie M. Lucien Biart, à qui nous empruntons ces lignes, à ce point de vue, mon siège n'est plus à faire, il est fait; non pas seulement par sentiment — ce qui n'est pas admis dans les questions scientifiques - mais en face de données irrécusables, sans répliques raisonnables. D'abord le singe a quatre mains et nous n'en possédons que deux, ce qui est déjà capital. En outre, plusieurs de ces prétendus ancêtres possèdent une queue prenante dont nous sommes dépourvus. Leur cerveau, Gratiolet l'a démontré, se forme à l'envers du nôtre, et, de par la construction de leur gosier, il leur est à jamais défendu de parler. Il est si bien une bête, le singe, si bien distinct de nous, que ceux qui veulent absolument nous le donner pour papa ont été obligés d'inventer un être intermédiaire qu'ils ont nommé « anthropopithèque », lequel être n'a jamais existé que dans leur imagination. Donc, hommes nous sommes, et hommes nous resterons, c'est-à-dire des animaux au point de vue anatomique, matériel. Mais, au point de vue intellectuel, des êtres à part, pleins à la fois de misères et de grandeurs ; des êtres chétifs qui néanmoins ont mesuré la distance qui les sépare du soleil et qui, ayant compris Dieu, veulent et rêvent l'immortalité. »

CHEZ MA FEMME

PAR GEORGES FATH.

IV

Tu te trouves un beau jour avec dix ans de liberté derrière toi, avec l'habitude de sortir et de rentrer quand il te plaît, de ne point rentrer, même la nuit, quand un beau clair de lune t'invite à la promenade; d'aller suivant ta fantaisie écouter la grande symphonie de la mer, ou bien chasser à travers les bois, d'errer en vrai nomade sur les grands chemins, couchant au hasard sous l'édredon ou sur le foin, aussi bien que sur le lit banal d'une auberge. — L'idée te vient subitement d'entrer en ménage; tout change alors!... Une fois marié, tu t'aperçois bien vite qu'un mari appartient à sa femme et qu'il ne doit pas avoir la pensée de lui imposer ses goûts; car il peut arriver, s'il aime les murmures du vent et le fracas de la tempête, que sa femme n'aime que le soleil et le calme plat; que s'il se plaît sur les hauts sommets couronnés d'arbres séculaires, elle leur préfère les avenues sablées d'un parc et se trouve prise de vertige sur un monticule de deux mètres. Il peut arriver encore que s'il aime le coin du feu, elle raffole du monde où, de guerre lasse, il sera obligé de la conduire; que s'il se plaît à la campagne, elle n'y puisse durer sans mourir de consomption... et ainsi pour tout le reste.

Néanmoins, elle ne concevra pas qu'il puisse regretter quelque chose auprès d'elle, et chaque heure de loisir qu'il lui dérobera lui sera reprochée comme un crime.

Il y a encore le chapitre des enfants... celui-là...

- Assez!... assez!... par pitié, mon cher, épargne un pauvre jeune homme qui jusqu'ici n'a pu voir sans émotion une jolie mariée se rendre à l'église pour y recevoir la bénédiction nuptiale...
- Justement, j'ai voulu mettre ton esprit trop rêveur aux prises avec certaines réalités.
- Eh bien, c'est fait. Et maintenant vite à l'Opéra!
 - L'Opéra!... du diable si tu m'y traînes!
 - Comment!
- Toujours naîf!... J'ai imaginé ce prétexte pour passer quelques heures de plus avec toi.
- Scélérat! dit Max en riant, allons alors prendre du café.
 - Avant de dîner?
 - Nous sortons de table!
- Bien vrai? tu es capable de pousser le savoir-vivre jusque-là?
 - Que veux-tu dire?...
- Oui... jusqu'à prendre au sérieux le repas que ma femme... Passe pour moi, qui ai fini par m'y faire...
 - Mais je t'affirme...
- Je ne parle pas du poisson, dont tu as paru faire tes délices, reprit Henri d'un air goguenard... Quant au surplus, tu avoueras que Pylade ne l'eût guère avalé que pour sauver les jours d'Oreste.
 - Oh!... les maris!... s'écria Max.
- Tais-toi... nous voici devant un assez bon restaurant, je t'offre à diner comme compensation au petit supplice que je t'at fait subir.
- J'accepte, répondit gaiement le jeune homme.
- Cher ami, dit Max, le cerveau tout parfumé des meilleurs vins, décidément Paris est le vrai paradis terrestre.
- A quand ton mariage ?... demanda ma-
- Ah!... mon ami, ce sera le plus tôi possible.
- A la bonnne heure!... J'aime les gens résolus!...

Deux mois plus tard, le mari de Delphine recevait la lettre suivante:

- « Mon cher Henri,
- » J'ai le plaisir de te faire part de mon
 » mariage avec Mlle Alice Daudeville.
- » Ma femme, qui est aussi jolie qu'elle est » bonne et spirituelle, va écrire à Mme
- » Leroy pour lui dire combien nous serions
- » heureux de vous recevoir dans notre
- » modeste château, assez vaste cependant
- » pour vous y donner une large hospitalité.
- » Vos enfants pourront s'y ébattre sur
 » l'herbe fleurie et boire du vrai lait tous
- les jours.
 Venez, tout est prêt pour vous recevoir.
 Ton vieil ami,
 - » MAX DUVERDY. »
 - Bravo!... encore un mari pris au